NATIXIS
BEYOND BANKING

Flash Economie

27 mai 2020 - 642

Peut-on relocaliser l'industrie en France ?

De nombreuses voix s'élèvent pour demander des relocalisations industrielles en France. Ces relocalisations seraient de deux natures :

- des relocalisations « stratégiques » pilotées par l'Etat ;
- des relocalisations « économiques » décidées par les entreprises.

Les Etats veulent ne pas dépendre d'autres pays, en particulier de pays émergents, pour la production de biens « stratégiques ». Les entreprises veulent réduire la fragilité des chaînes de valeur mondiales.

Mais il ne faut pas sous-estimer les difficultés de relocalisations industrielles en France depuis les pays émergents :

- d'abord, la dégradation du commerce extérieur industriel de la France ne vient pas des échanges avec les pays émergents mais surtout des échanges avec l'Europe ; le poids des importations de la France depuis les pays émergents a beaucoup augmenté, mais le poids des exportations de la France vers les émergents a aussi beaucoup augmenté ;
- les pertes d'emplois industriels en France viennent surtout des gains de productivité pas des délocalisations vers les émergents ;
- ensuite, les coûts de production sont beaucoup plus élevés en France que dans les pays émergents ; la France s'est spécialisée dans le haut de gamme ; il est alors « appauvrissant » de relocaliser des productions plus bas en gamme. L'exemple du médicament et des principes actifs est ici intéressant ;
- les rendements d'échelle sont croissants : il faut être gros pour être efficace ;
- enfin, il faut réfléchir aux limitations des relocalisations dues aux difficultés spécifiques de la France : compétences, effort de modernisation des entreprises.

Patrick Artus
Tel. (33 1) 58 55 15 00
patrick.artus@natixis.com
@PatrickArtus

Ce document est distribué aux Etats-Unis. Merci de lire attentivement l'avertissement en fin de document..

ECONOMIC RESEARCH

La question des relocalisations en France est aujourd'hui posée très fortement

La crise du coronavirus a montré **les déficiences de la production française** dans divers domaines : médicament, matériel médical ; ces déficiences concernent aussi le matériel de télécommunications, le matériel pour les énergies renouvelables, les services Internet…

On parle donc de plus en plus de relocalisations, qui sont de deux natures :

- **les relocalisations stratégiques,** dans des secteurs importants pour la souveraineté des pays ;
- **les relocalisations « économiques »,** décidées par les entreprises qui veulent revenir vers des chaînes de valeur régionales en raison des fragilités des chaînes de valeur mondiales (si un seul pays est en crise, toute la chaîne de valeur s'arrête).

Mais il ne faut pas sous-estimer les difficultés des relocalisations.

Six difficultés des relocalisations

Commençons par rappeler que **les délocalisations vers les pays émergents ne sont pas une cause majeure de la désindustrialisation de la France.**

1- **Si les importations de la France de produits industriels depuis les pays émergents ont beaucoup augmenté, c'est vrai aussi des exportations vers les pays émergents (graphique 1a).**

Ceci explique que la dégradation de la balance commerciale industrielle de la France (graphique 1b) vient surtout de la dégradation des échanges avec le reste de l'Europe pas de celle des échanges avec les émergents **(graphique 1c).**

Graphique 1a
France : importations et exportations
(en % de la valeur ajoutée manufacturière)

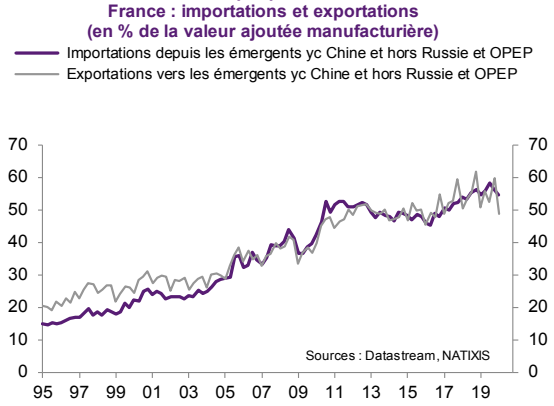

Graphique 1b
France : balance commerciale des biens manufacturés (Md€, annualisée)

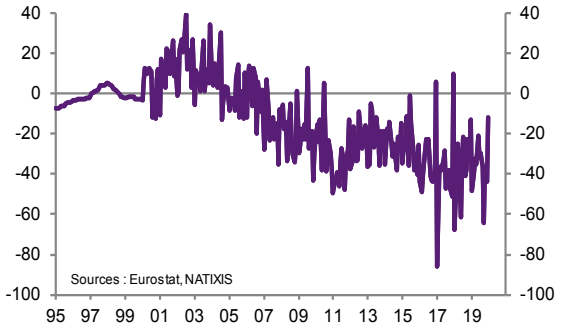

Graphique 1c
France : balance commerciale avec ...
(Md€, annualisée)

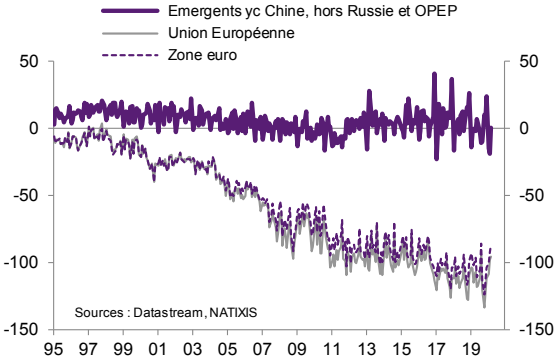

2- **Le recul de l'emploi industriel en France (graphique 2a) vient beaucoup plus des gains de productivité (graphique 2b)** que de la dégradation de la balance commerciale avec les pays émergents (graphique 1c ci-dessus).

Graphique 2a
France : emploi dans le secteur manufacturier

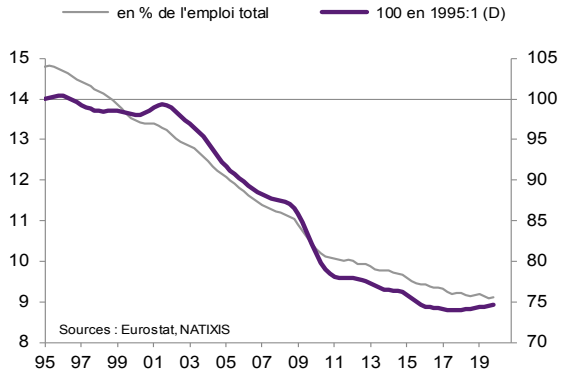

Graphique 2b
France : valeur ajoutée en volume, emploi et productivité par tête dans le secteur manufacturier (100 en 1995:1)

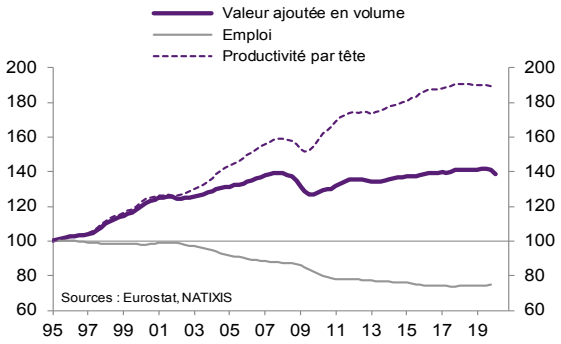

Ayant vu que les délocalisations vers les pays émergents ne sont pas la cause essentielle de la désindustrialisation en France, regardons **les obstacles aux relocalisations.**

3- **Les coûts de production sont beaucoup plus élevés en France que dans les pays émergents (graphique 3),** d'où un coût pour le consommateur des relocalisations.

Graphique 3
Coût salarial unitaire (France = 100)

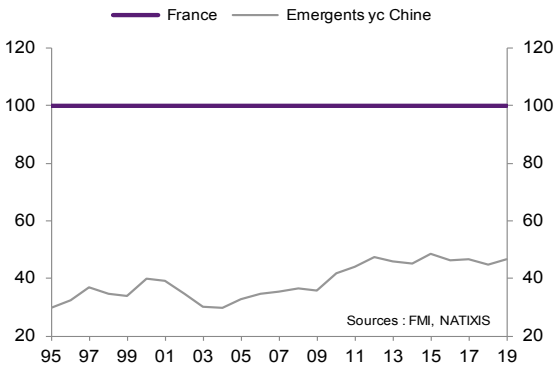

4- **La France s'est spécialisée dans le haut de gamme, et il ne faudrait pas que relocaliser consiste à ramener en France le bas de gamme.**

Prenons l'exemple du médicament et des principes actifs du médicament. On n'arrête pas de réclamer le retour de la fabrication des principes actifs des médicaments en France avec quelques exemples connus (paracétamol, antibiotiques produits en Chine et en Inde). **Mais la France a un excédent extérieur pour les principes actifs vis-à-vis de la Chine et de l'Inde (graphique 4)** parce que **la France s'est spécialisée dans les principes actifs haut de gamme et a délocalisé ceux de bas de gamme :** ce choix est favorable, et il faut donc bien réfléchir avant de relocaliser le bas de gamme.

Graphique 4
France : balance commerciale pour les principes actifs (Mln d'euros, annualisée)

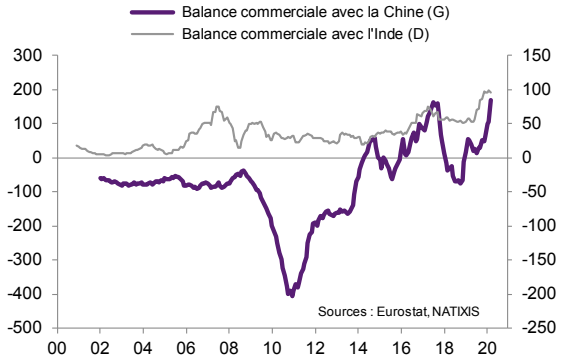

5- **Les rendements d'échelle sont croissants dans plus en plus d'industries : il faut être gros pour être efficace ;** relocaliser n'a donc de sens que s'il s'agit de développer une industrie de grande taille (ce qu'on a clairement vu par exemple dans le cas des cellules solaires).

6- **Enfin, il faut comprendre que les relocalisations sont limitées par les facteurs spécifiques à la France qui freinent le développement de l'industrie :** faiblesse des compétences de la population active **(tableau 1),** insuffisance des formations scientifiques **(tableau 2),** effort insuffisant de modernisation des entreprises **(graphique 5).**

Tableau 1 : enquête PIAAC de l'OCDE, score global par score décroissant (numératie et litéracie, 2016)

Rang	Pays	Score
1	Japon	292,2
2	Finlande	284,9
3	Pays-Bas	282,2
4	Suède	279,1
5	Flandre (Belgique)	277,9
6	Australie	274,0
7	Allemagne	270,8
8	Canada	269,5
9	Royaume-Uni	267,2
10	États-Unis	261,3
11	France	258,2
12	Italie	248,8
13	Espagne	248,8

Sources : OCDE, NATIXIS

Tableau 2 : répartition des étudiants selon la formation (année universitaire 2017-2018, en %)

Disciplines	France	Allemagne
Droit, économie et sciences sociales	46,6	36,9
Lettres et arts	13,4	15,5
Sciences	21,4	40,5
Sports	3,6	1,0
Santé	15,0	6,2
Total	100	100

Sources : MESRI-SIES, FSO, Destatis, NATIXIS

Graphique 5
Stock de robots industriels
(en % de l'emploi manufacturier)

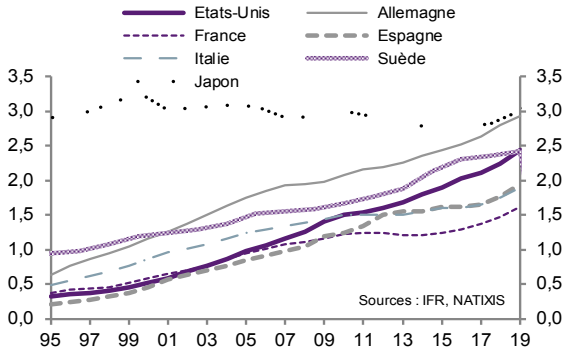

Synthèse : pas si simple de relocaliser en France

D'abord, la désindustrialisation en France est loin d'être totalement due aux délocalisations vers les pays émergents.

Ensuite, elle se heurtera à de nombreuses difficultés :

- le niveau élevé des coûts de production en France ;
- la nécessité de ne pas relocaliser des productions bas de gamme ; une solution ici est de robotiser massivement certaines productions pour qu'elles ne soient plus une industrie de main d'œuvre ;
- les rendements d'échelle sont croissants, il faut donc être de grande taille pour être efficace ;
- développer l'industrie en France se heurte à des difficultés qui n'ont rien à voir avec les délocalisations : insuffisance des compétences, insuffisante modernisation des entreprises.